Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20231212-20231212DEL5-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Métropole de Lyon
Commune de Bron

BRON
Tradition & Innovation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 19 décembre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 9

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Hervé THIBAUD pouvoir à Madame Lucile MOREL
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Membre ne prenant pas part au vote : 1

Madame Lucile MOREL

Délibération n°20231212DEL5

ADMINISTRATION GENERALE
Avenant à la convention n° 090-CU-ARCHIV du CDG69 relatif à la mission archivage

RAPPORTEURE : MME CHRISTIANE RIVOIRE

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20231212-20231212DEL5-DE

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 20210930DEL14 du 30 septembre 2021, la Ville a conclu une convention pour effectuer une mission d'archivage dans nos locaux avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Cette convention prévoyait une mission des archivistes du CDG69 de 35 jours par an. Or, il devient nécessaire d'ajuster la durée de l'intervention par rapport au volume du fonds d'archives à traiter selon nos besoins.

C'est pourquoi, il convient de signer un avenant afin de réduire la mission à 25 jours à compter de cette année, jusqu'à la fin de cette convention, soit au 31 décembre 2025.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 090-CU-ARCHIV du CDG69 afin de réduire la mission archivage à 25 jours par an jusqu'à la fin de la convention, soit au 31 décembre 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 13/12/2023
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD